



fren

fédération
romande des
entrepreneurs en
nettoyage

Fédération romande des entrepreneurs en nettoyage

Fort de plus de 20 ans d'expérience, la Fédération romande des entrepreneurs en nettoyage (fren) rassemble sous sa bannière plus de 80 entreprises (dont 9 à Neuchâtel). Le secrétariat de l'association est tenu par Frédéric Abbet du Centre Patronal à Paudex. Avec son comité composé de six membres, dont le Neuchâtelois Sergio Isidoro, la fren est le fruit d'une représentation de toutes les régions de la Suisse romande. Pour la petite histoire, la fren est la dernière association à avoir intégré l'UNAM.

Une image du métier à « ripoliner »

Les entreprises de nettoyage doivent lutter pour améliorer leur image, souvent associée à des emplois précaires et peu rémunérés, voire non déclarés. La fren s'investit en faveur des conditions salariales, de la formation, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail. Notre secteur a augmenté les salaires minimaux de plus de 10% au cours des six dernières années. Lors des récentes négociations pour la nouvelle Convention Collective de Travail (CCT) 2018-2021, les associations patronales ont pris le pari de garantir une augmentation de salaire de près de 1% chaque année jusqu'en 2021. Les associations patronales garantissent un salaire horaire minimum de plus de CHF 23.-; vacances, treizième salaire et jours fériés compris; c'est bien plus que le salaire minimum neuchâtelois.

Le Label « 100% pro », gage de qualité

La fren a créé le Label « 100% pro ». Ce label garantit aux donneurs d'ordres des prestations de qualité, mais aussi un traitement équitable du personnel. Il atteste du respect de cinq exigences: comportement loyal et honnête, respect des normes professionnelles, respect de la législation sociale et des normes légales, application pleine et entière de la CCT, formation et perfectionnement professionnel des collaborateurs. Pour les entreprises de nettoyage, ce label exprime la reconnaissance de la qualité de leurs services, la preuve de leur sérieux et de leur professionnalisme ainsi que l'accès au conseil et au réseautage de la fren. Pour les clients, il apporte l'assurance d'avoir à faire à une entreprise qui agit en toute légalité, de manière éthique

et transparente et de confier le nettoyage à des professionnels appliquant les normes et les techniques les plus récentes en la matière.

La formation professionnelle pour développer les compétences

La « Maison Romande de la Propreté » (MRP) offre des structures de formation théorique et pratique pour transmettre et garantir les évolutions techniques (produits, mécanisation) et les exigences grandissantes (hygiène, sécurité). La MRP s'est dotée de tout l'appareillage nécessaire jusqu'à la reconstitution de salles et de sols permettant les mises en situation des futurs agents de propreté. Située à Ecublens, la MRP a été créée en 2004 sous la forme d'une fondation en partenariat avec la fren et les syndicats Unia et Syna. Cette école professionnelle est un lieu d'enseignement dans le cadre du CFC d'agent de propreté, de l'AFP ou du Brevet fédéral de la branche. Par ailleurs, on y donne aussi des cours de français afin de faciliter la communication avec des collaborateurs non francophones. Actuellement, la MRP étudie des formes d'enseignement décentralisées pour aller à la rencontre des participants et faciliter leur apprentissage. Cela pourrait certainement favoriser une augmentation du nombre d'apprentis dans le Canton de Neuchâtel.

Un métier soumis à la CCT et aux contrôles

Des indépendants créant des entreprises dans le domaine du nettoyage, de la propreté et de l'hygiène négligent quelquefois le fait qu'elles sont soumises à la CCT des entreprises romandes du nettoyage. La CCT règle les conditions de travail



pour les entreprises du secteur, définit les modalités de prise en charge des formations et instaure des contrôles effectués par les commissions professionnelles paritaires cantonales telle la Commission professionnelle paritaire pour les Cantons de Neuchâtel, Jura et Berne (CPP BEJUNE). Notre CCT est de force obligatoire. Même si une entreprise ne fait pas partie d'une association professionnelle, elle doit obligatoirement appliquer les salaires minimums, les différentes protections sociales et la sécurité au travail, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 14 mars 2018. A cet effet des contrôles sont organisés dans les entreprises de nettoyage ainsi que sur les chantiers. Entreprises membres et non membres de la fren sont toutes soumises à ces contrôles.

Exigences, défis et perspectives de la branche

La profession requiert de la main-d'œuvre qualifiée pour traiter correctement des matériaux de plus en plus répandus (marbre, vitrages, structures métalliques, panneaux solaires etc.). Les participants doivent maîtriser de plus en plus les procédés et les produits respectueux de l'environnement ainsi que la conduite des machines et cela dans des environnements professionnels extrêmement variés: agroalimentaire, horlogerie, industrie, hôpitaux, établissements médicaux sociaux, immobiliers, chantiers, collectivités publiques etc. Notre profession offre des perspectives d'évolution intéressantes qui vont de l'agent de propreté au dirigeant d'un secteur ou d'une PME, en passant par le spécialiste et le chef d'équipe.

La concurrence dans la branche est vive. Les charges en personnel représentent près de 80 à 90% des coûts; ils sont peu modulables, compte tenu des exigences de la CCT; ils constituent aussi un challenge permanent. Certains donneurs d'ordre s'étonnent des coûts de notre profession, qui s'adapte à l'émergence de la robotique et à l'automatisation des techniques de nettoyage.

Propos recueillis par

> Charles Constantin
Secrétaire patronal UNAM

Le mois prochain:
Association Neuchâteloise des Maîtres Bouchers

Chiffres-clé

- Nombre de membres de fren à Neuchâtel: 9
- Nombre d'EPT travaillant auprès des membres de fren à Neuchâtel: 180 EPT soit près de 500 personnes
- Nombre d'apprentis employés par les membres neuchâtelois de la fren: 0
- Masse salariale totale des employés de la fren à Neuchâtel: Près de CHF 10 millions
- Premier salaire d'un employé actif dans le nettoyage: 4'294.- (pour un salaire mensuel à 100%)
- Coût horaire minimal 2019: CHF 23.25 (jours fériés, vacances et 13^e mois compris)
- www.fren-net.ch

i www.fren-net.ch